

Téléphone

"Les Indigos"

Deux numéros Indigo ont été mis en place pour que vous puissiez être mis en relation avec le bon interlocuteur. Gain de temps et réactivités pour mots d'ordre !

Service Après-Vente, composez le

N° Indigo 0 820 200 089

Pièces de rechange, composez le

N° Indigo 0 820 205 344

Le carnet de maintenance

Quelles sont vos obligations ?

PEMP

Obligatoire depuis avril 2005, le carnet de maintenance répond à des dispositions précises, tant sur son contenu que sur sa forme et son suivi.

Parallèlement à l'arrêté du 1er mars 2004 abrogeant l'arrêté du 9 juin 1993 au 1er avril 2005, un arrêté du 2 mars 2004 applicable au 1er avril 2005 impose au chef d'établissement la création et la tenue d'un carnet de maintenance pour chaque machine détenue par l'entreprise; qu'il s'agisse des machines mises en service à compter de cette date mais également de celles qui sont déjà en service.

Il s'agit par ce moyen de s'assurer que les opérations de maintenance nécessaires au fonctionnement de la PEMP, dans des conditions permettant de préserver la santé et la sécurité des utilisateurs et conformément aux dispositions du constructeur, sont effectuées. C'est un suivi de la maintenance et de l'entretien des matériels, de leur mise en service à leur mise au rebut, par la consignation des opérations suivantes: maintenance (selon les préconisations du constructeur) et inspection, réparation, entretien courant, remplacement ou modification.

Le carnet de maintenance doit être tenu à la disposition de l'inspection du travail, des organismes de prévention (CRAM, etc...) et des institutions représentatives du personnel (CHSCT, délégués du personnel) telles que citées à l'art. R.233-12 du code du travail.

Il peut être tenu et conservé sur tout support (papier, informatique) dans les conditions prévues par le code du travail (art. L.620-7 et D.620-1). En cas de conservation sur support informatique, le chef d'établissement doit mettre à la disposition des personnes ci-dessus un moyen leur permettant d'accéder directement aux informations stockées et de les éditer sans délai.

En cas de location, au même titre que pour les vérifications périodiques, il est admis que c'est le loueur qui établit et tient ce carnet à jour s'il continue d'assurer la maintenance de l'appareil. Le chef d'établissement (locataire du matériel) doit alors s'assurer de l'existence et de la tenue de ce carnet. Il devra être en mesure de présenter une copie du carnet de maintenance ou de permettre sa consultation sur support informatique auprès du loueur.

Si la maintenance est sous-traitée, le chef d'établissement devra prendre les mêmes dispositions auprès du sous-traitant.

Attention, le carnet de maintenance ne doit pas être confondu avec le registre de sécurité (art. L.620-6 du code du travail) sur lequel sont consignés par le chef d'établissement les résultats des vérifications de mise en service, de remise en service et vérifications périodiques.

Votre interlocuteur

Présentation

Monsieur Gilles BEUZELIN
Directeur des Ventes Haulotte France
Tél.: 06.70.81.52.04.
Email : gbeuzelin@haulotte.com

Pour plus de proximité et pour un meilleur service, Gilles BEUZELIN rejoint Haulotte France en tant que Directeur des Ventes.

Fort d'une longue expérience dans le secteur des matériels destinés à la construction, Gilles BEUZELIN est désormais à votre écoute. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle mission.

Haulotte news

JANVIER 2006

FRANCE

Edito

2006

2005 a été une année porteuse de réussite pour chacun d'entre vous et nous sommes fiers d'avoir été vos partenaires de confiance. Souhaitons que 2006 se déroule de la même manière ! 2006 sera pour Haulotte une grande année de produits nouveaux avec tout particulièrement notre nouvelle HTB 180 que nous vous présentons dans le détail dans cette News.

Toute l'Equipe Haulotte se joint à moi pour vous souhaiter ses meilleurs voeux pour l'année 2006.

Daniel DAMART

Internet

Notre site

Notre site, www.haulotte.fr vous renseigne sur vos contacts et sur les services Haulotte. A votre disposition pour gagner du temps, vous y trouverez toutes nos références d'élevateurs d'occasion remis à jour quotidiennement.

Pour les occasions

Année, hauteur, marque ...

La gamme Haulotte

+ de 50 modèles et possibilité de demander des renseignements

Actualité Haulotte

Flash, communiqués financiers, promotions Service Après-Vente ...



Besoin d'un renseignement ? haulotte.france@haulotte.com, à votre service !

Pièces de rechange

Haulotte SERVICES

Saisissez l'opportunité de la promotion sur les packs filtres. Pour plus d'informations, vous trouverez dans la Haulotteneews un flyer.

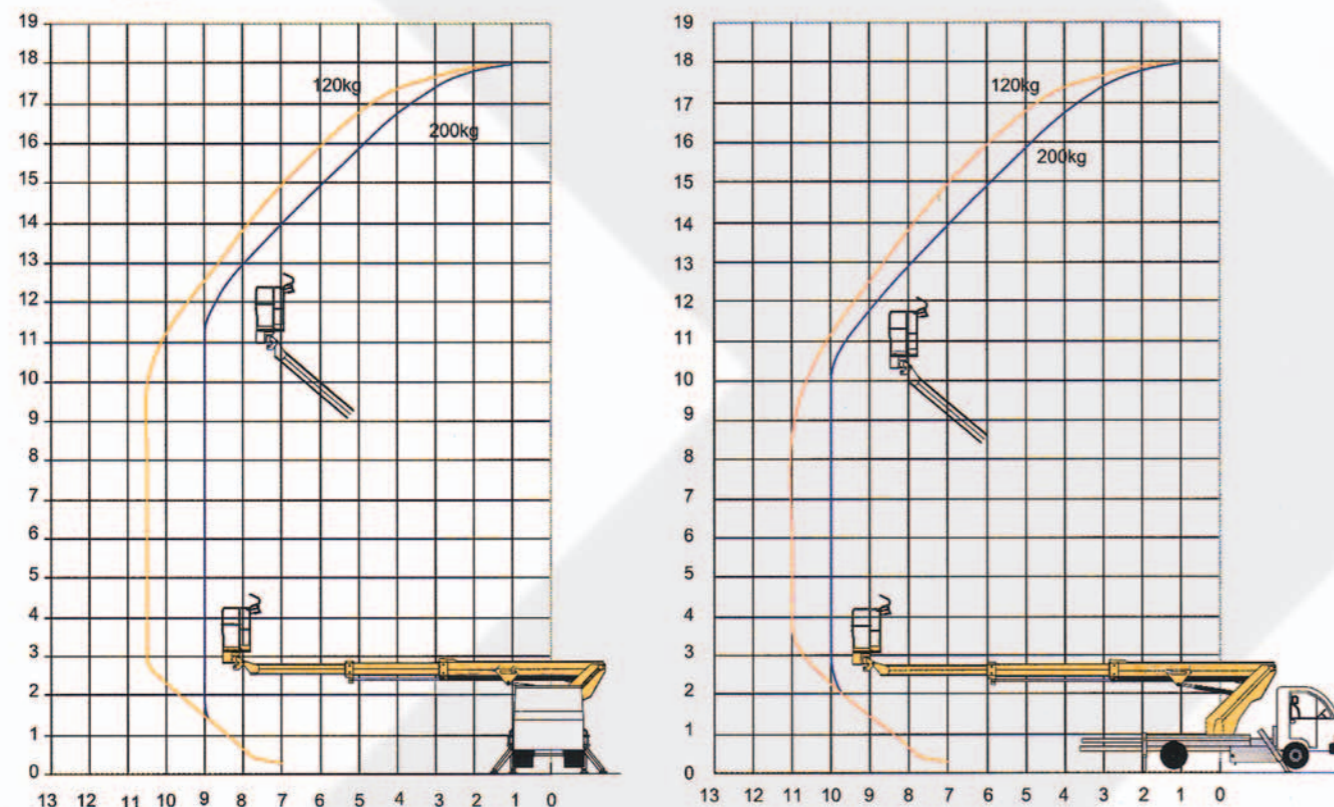
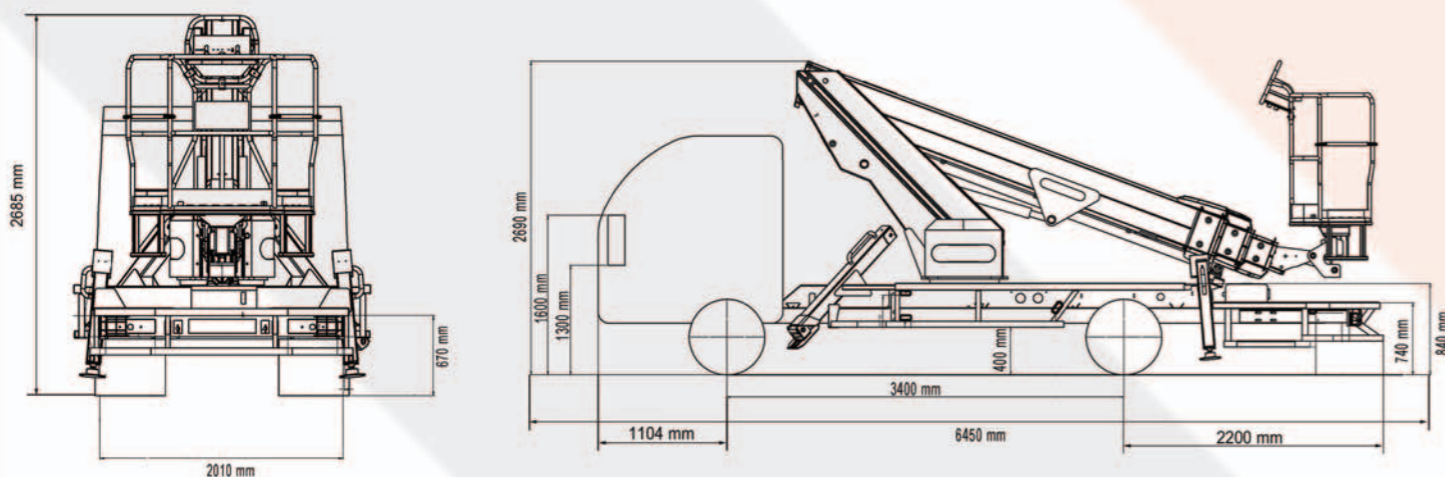
Promotion

Nouveauté

Comprendre le HTB 180

Diversification et évolution

L'objectif est toujours le même : travailler vite, haut et bien en toute sécurité. Le niveau technologique est maintenu au plus haut et Haulotte a placé le **design** et l'**ergonomie** de ses nacelles sur porteur au centre de son développement.



Nous nous réservons le droit de modifier les caractéristiques techniques de ce document sans préavis

ENTRETIEN : Le système de commandes est commun à toute la gamme Haulotte. Le système de combinaison de voyants facilite la maintenance. C'est une aide au diagnostic. Tous les raccordements hydrauliques en technologie ORFS garantissent aucune fuite en fonctionnement. La cabine est basculante pour faciliter l'accès au moteur.

OPTIONS : nombreux rangements et zone de stockage, remise en position de transport automatique, calage automatique, ridelles 200 mm, platine d'appuis pour stabilisateurs, panier en fibre de verre ...

PANIER

- Interchangeabilité panier acier ou fibre en moins de 15 minutes. 2 machines en 1.
- L'ergonomie du panier est optimale : il y a deux accès faciles
- Homme mort pour tous les mouvements
- Information visuelle de la limitation de moment sur le panneau de commande
- Rotation $-70^\circ / +70^\circ$ (140°)

FLECHE et TOURELLE

- En acier à haute limite élastique à section octogonale :
 - > Facilité de maintenance
 - > Grande rigidité
 - > Excellent guidage
- Le capteur de position de la flèche permet d'éviter tous les contacts entre cette dernière, la cabine et les stabilisateurs. Tous les capteurs sont doublés pour plus de sécurité (ex: double calculateur)
- Gestion de la position tourelle permet un ralentissement progressif des mouvements en fin de course.

STABILISATEURS

- Encombrement minimum.
- Les semelles sont plus larges pour une répartition égale de la pression sur le sol (endommagement nettement moindre).
- Les stabilisateurs sont caissonnés : meilleure tenue dans le temps
- Commandes électriques et hydrauliques.

- Calage automatique depuis le panier, et indépendant et centralisé depuis le poste bas. Le calage est haut, ce qui permet de corriger plus de pente et / ou de travailler dans des environnements spécifiques (ex: trottoir)

CHASSIS et POSTE BAS

- Pupitre de commande ergonomique et protégé. La manipulation se fait par joysticks pour les principaux mouvements.
- Le pupitre est protégé de toutes corosions (ex: sel) et positionné à hauteur d'homme : facilité d'accès
- Le dévers est électronique pour plus de sécurité (2°)
- Anti-dérapant sur tous les accès

Le déport important donne à l'opérateur un grand champ d'actions possibles sans bloquer la circulation et sans avoir à repositionner la machine. Ses caractéristiques sont une réponse à de nombreuses configurations de travail. Les mouvements sont entièrement proportionnels : souplesse, rapidité et précision. Rotation de la tourelle, relevage et télescopage peuvent se faire en simultané



Point par point, que des atouts.

HTB 180